PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOHMER, FISCHER. CROWN......

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

PIANOS MATHUSHEK
—SANS EGAUX— PARFAITS—
PHILIP WERLEIN, Lt'd.,
614-616, RUE DU CANAL.
14 nov

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.
Rue Baronne, près Canal.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald, gérant. 12 déc—

Hotel et Restaurant
DE LA
LOUISIANE.

LOUIS BEZAUDUN, Propriétaire.
717, 719 et 725 rue Douane près Royale.
12 déc

Restaurant de Paris
TRIPES
à la Mode de Caen,
—Le jendi et le dimanche—
12 dec—dim mar jed—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.
Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago........$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston........$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA.
CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé........$500,000 00
Actif, 1er Janvier 1898........1,097,203 16
Surplus........304,7?0 00
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABAERR.
18 juin 97 1an

Au Public.

Avec 1898 commence notre 20me année. Le succès de nos affaires a été phénoménal, favorisés comme nous l'avons été par le patronage du meilleur monde à la Nouvelle-Orléans. Nous considérons qu'il est de notre devoir, et un devoir facile de remercier nos amis de leur patronage; car sans leur aide le succès aurait été impossible.

Nous espérons qu'à l'avenir nous servirons nos patrons avec autant de succès que dans le passé.

Souhaitons à tous "Une bonne et heureuse année."

Tout à vous,

W. G. TEBAULT.
217 à 223 RUE ROYALE.
17 déc—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA SUPERBE

Résidence en Briques à Deux Etages
—AVEC DE—
Spacieux Terrains Ornementés.
—LA—
"RESIDENCE LEATHERS,"
No 2027 Carondelet,
Encoignure de la rue Joséphine.
—ET LA—
Résidence en Briques à Deux Etages,
No 2007 rue Carondelet.
Y ATTENANT.

Succession de Thomas P. Leathers
No 50.180—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI 1er février 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 20 décembre 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Cette mansion splendide à deux étages en briques, solidement construite, connue comme "Leathers Residence", No 2027 rue Carondelet, encoignure de la rue Joséphine, retirée de la rue, et ayant façade double et vérandahs de chaque côté, vestibules en haut et en bas, doubles salons, salle à manger, librairie, chambre à laver, cuisine, etc., en bas, et plusieurs chambres à coucher en haut, chambres à bain et pour domestiques, citernes, hydrant, etc; une écurie en briques à deux étages très commode et une remise pour voiture pouvant y placer plusieurs animaux, avec grenier et appartements pour cochers, est bâtie dans le fond de la résidence. Le terrain est très spacieux faisant face à trois rues, avec grillage substantiel en fer, admirablement ombragés par de grands arbres, allées, arbustes et parterres. Il est décrit comme suit, à savoir:

Neuf certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Joséphine, St André et Brainard, désignés par les Nos 45, 46 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53; les sept premiers d'après un plan dressé par B. F. Nichols, voyer, daté 5 mai 1853, et les deux autres d'après le plan dressé par Abraham LeYoung, daté 3 janvier 1850, tous deux deposés dans le bureau de A. B. Cénas notaire, lesquels dits lots Nos 45, 46 et 47 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet, 130 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, traversant le dit ilet à la rue Brainard, sur lequel ils ont une même façade de 27 pieds 4 pouces et 4 lignes; et lesquels lots Nos 48 et 50 mesurent chaque 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet et sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; et lesquels dits lots Nos 49 et 51 mesurent chaque 27 pieds 4 pouces 4 lignes à la rue Brainard, sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; et lequel dit lot No 52 mesure 25 pieds 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur et façade à la rue Joséphine; et lequel dit lot No 53 mesure 35 pieds 3 lignes de face à la rue Brainard, sur 5 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur et de face à la rue Joséphine, tous entre lignes parallèles.

2° La désirable résidence en briques à deux étages, No 2007 rue Carondelet, entre les rues St André et Joséphine, retiré de la rue entouré d'un solide entourage en fer, ayant des galeries doubles devant et derrière, vestibules à chaque étage, salons doubles, salle à manger, pantry et cuisine au-dessous, et 5 chambres à coucher et chambre à bain au dessus, hangar, citernes, etc. Les terres sont spacieuses, magnifiquement ombragées et pavées en pierre plattes parterres de fleurs et arbrisseaux, le tout étant plus amplement décrit comme suit, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Brainard, Carondelet, Joséphine et St André, les dits lots étant désignés respectivement par les Nos 38, 39, 40 41, et mesurent au pied américain, comme suit: Lots Nos 38 et 40 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 65 pieds 1 pouce 1 ligne, entre lignes parallèles, et les lots Nos 39 et 41 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 65 pieds 1 pouce 1 ligne, entre lignes parallèles; le tout conformément à un plan dressé de ladite propriété par A. De Young, voyer, et déposé au l'office de H. B. Jenas, anciennement no a re.

Le voisinage est de choix et convenable; la résidence est solidement bâtie et très confortable, et est vendue sujette au present bail, expirant le 1er octobre 1897.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, l'intérêt payable annuellement, l'acte devant contenir le pacte de "non alienando."

Toutes les bâtisses sur la propriété devront être assurées par l'acquéreur pour leur entière valeur jusqu'à paiement complet et final desdits billets, les polices d'assurance transférées au porteur des billets. L'avocat payé au taux de 5 pour cent sur ledit montant en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant desdits billets ou d'une partie de ceux-ci; il assumera le paiement des taxes pour l'année 1898 et déposera avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère, et paiera les frais de l'acte de vente qui sera passé pardevant Jeff C. Wenck, Esq., notaire public.

1er janv—1 2 9 16 23 30—à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE

Une élégante Résidence Cottage
—DANS LA—
PARTIE LA PLUS CHOISIE
—DU—
SIXIÈME DISTRICT.
A L'ENCAN,
Jeudi, le 3 Février 1898.

Dans l'affaire de la succession de Margarette Dillon, épouse de Joseph T. Mathews.

No 55,051.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de Cour rendu et signé le 29 décembre 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 349, borné par les rues Prytanée, Perrier, Somat et Dufossat; les dits lots sont désignés par les Nos 11 et 12 et mesure chacun trente-deux pieds dix pouces entre lignes parallèles au pied américain. Le tout du dit ilet est désigné par le No 48, sur un plan de Wm Forsbey, voyer et déposé en l'étude de C. C. Ladeyon, ancien notaire en cette ville, une copie est annexée à un acte passé pardevant Marcel T Ducros, ancien notaire en cette ville, le 15 juillet 1885.

Ce joli cottage est situé dans le centre de deux lots bien élevés laissant de larges terrains sur chaque côté de la propriété qui est bien garnie de fleurs rares et d'arbres. La maison est presque neuve et en bonne condition ayant six grandes chambres aérées, chambre à bain, office, et est dans le voisinage de plusieurs autres jolies maisons.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie du crédit, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de vente jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir la partie de non-alienando, le transfert des polices d'assurances, la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et 10 pour cent de dépôt le jour de la vente; l'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, N. aux frais de l'acquéreur.

2 janv—2 9 16 23 30—fev 3

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St. New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
5 mars—

CHEMIN DE FER LOUISVILLE & NASHVILLE POUR CHICAGO

Trains rapides avec chars dortoirs à Chicago sans changement, les plus beaux du monde, passant au travers de la partie la plus florissante du Sud. Chars buffets après Nashville.

VAPEURS.

Compagnie Générale
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Du Quai 42, pied de North River, rue Morton
Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit

Partant tous les samedis à 10 A. M.
LA NORMANDIE, 22 janvier.
LA CHAMPAGNE 29 janvier.
LA BRETAGNE, 5 février.
LA GASCOGNE, 12 février.
LA NORMANDIE, 19 février.
LA CHAMPAGNE, 26 février.

PRIX DU PASSAGE—Première classe de New-York à Paris **$80.00** et au-dessus par tous les steamers excepté La Touraine selon les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars-salons et frais de débarquement. Les sièges des chars-salons sont extra durant la saison d'été. Deuxième classe à Paris **$48.75**.

Entrepont, **$32.10**, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Et entre New-York et Alexandrie,
Egypte, via Paris, (valable 60 jours).
1re classe, $160. 2me classe $116.
Char-salon-buffet gratis.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3 Bowling Green N. Y.; Agence Générale de l'Ouest, No 71 Dearborn St, Chicago, Ill

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud.
45 rue Baronne.

CROMWELL Steamship Co.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT
Steamers:
CREOLE........Mercredi 26 janvier
SUDS........Mercredi, 2 février
LOUISIANA........Mercredi, 9 février
... font de leur quai à 8 a. m. du pied de la r. Toulouse.
Assurance de Marine sur Cargaison ½ Quart pour Cent.
Ta... Directs donnés pour ... Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.
Les ... pour passagers ne peuvent être surpassés.
P... passage s'adresser
ALEX. HARRIS, Agent,
No 313 rue Carondelet

A. W. MOFFETT.
Encoignure BASSIN et TOULOUSE
A la tête du vieux Bassin. Nlle-Orléans, Lne
—NÉGOCIANT—
En, bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc pin jaune et cypres.
—AUSSI—
Planches pour planchers et plafonds, volige Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'Etat, que je suis prêt à couper en matériel de wagon tel que brancards pour wagon, poteaux rails, etc
1er mars—1

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE en PARTAGE
—D'UNE—
Splendide Propriété
—POUR—
PLACEMENT, RÉSIDENCE
—OU—
SPÉCULATION,
Située Avantageusement
—DANS—
LA GRANDE
Avenue Napoléon,
—ENTRE LES RUES—
CARONDELET et BARONNE
En pleine vue de la
Magnifique Avenue St-Charles,

Une de ces rares occasions qu'on ne rencontre qu'à de longs intervalles et desquelles le sage se hâte de profiter.

Devant être Vendue en Lots.

Mme Mary Hottinger vs John G. Hottinger et als.

No 51,727—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 10 février 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 5 mars 1897, et signé le 11 mars 1897, par l'hon F. A. Monroe, juge de ladite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Douze splendides lots de terre élevés devant être vendus séparément, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin Carondelet et Baronne, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement et le lot No 24, sur un devis d'arpentage par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 20 février 1897, et mesurant d'après ledit devis comme suit:

Les lots 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Carondelet. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 152 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 152 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, et 7, consistent en une résidence en bois à deux étages avec six chambres; un cottage double en bois à un étage, avec quatre chambres de chaque côté, et une écurie en bois à un étage. Ces améliorations seront vendues séparément des lots. Les acquéreurs devront les enlever des terrains dans les trente jours de la date de l'adjudication.

Les améliorations sur le lot No 24 désignés par les numéros municipaux 4321 et 4323 rue Carondelet, sont un cottage double en bois à un étage, contenant quatre chambres, allée et hangar de côté. Ces améliorations sont vendues ensemble avec le terrain sur lequel elles se trouvent, désigné comme lot No 24. Tous les lots ci-dessus seront vendus séparément d'après un plan copié du susdit devis exposé au moment de la vente.

Après l'avenue St-Charles l'avenue Napoléon est la plus belle rue comme résidence au-dessus de la rue Canal, et promet de rivaliser avec l'avenue St-Charles dans un avenir prochain.

La situation de cette propriété ne pourrait pas être améliorée ayant une belle rue pavée et une banquette en schillinger sur le devant. La rue Baronne est également pavée.

Ceux désirant des sites de résidences et d'un placement et d'une hausse certaine agiront sagement en achetant ces propriétés qui augmenteront en valeur aussi sûr que la Nouvelle-Orléans prendra valeur et qui s'accroîtera journellement quoique l'on puisse dire au contraire. Pour une résidence d'avenue, les avantages qu'offre l'avenue Napoléon sont d'une apparence qui ne peut pas être discutées. Un mot aux sages est suffisant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans, avec billets de l'acquéreur ou des acquéreurs divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs, portant intérêt de 6 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final garanti par lien et privilèges de vendeur sur toutes les propriétés vendues aussi bien que toutes les autres clauses de garanties, incluant le 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ou aucun d'entre eux. Les améliorations qui sont vendues avec les lots doivent être tenues assurées, et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au comptant du prix de l'enchère sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente par devant Thée. G. Spitzfaden, notaire, au frais des acquéreurs."

9 jan—9 16 23 30—fev 6 10

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 décembre 1897 et signé le 11 septembre 1897 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Dennis Leavey et al vs W. O. Hart, exécuteur testamentaire et al., No 48 496 de la susdite Cour les propriétés ci après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Cadix et Valence, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4614 rue Constance

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 138 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre ligne parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 4621 et 4623 rue Laurel.

3° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu à ladite propriété deuxièmement décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 126 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou en un et deux ans, de crédit, le tout à l'option de l'acquéreur pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées aux porteurs des billets et les acquéreurs devant assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus de l'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 déc—26—2 9 16 23 27 jan

VENTE A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 17 février 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre en date du 12 janvier 1898 de l'Hon F. D. King juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Joseph Fernandez, No 52,119 les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Six certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles et les rues Carondelet, Berlin et Milan, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, conformément à un devis d'arpentage par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 12 janvier 1898, et mesurant conformément comme suit:

Lots A, B et C mesurent chacun 26 pieds 5 pouces, ou en tout 79 pieds 3 pouces de face sur l'avenue St. Charles par 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot "A" forme l'encoignure de l'avenue St. Charles et de la rue Berlin. Lot "D" mesure 35 pieds 3 pouces de face sur l'avenue St. Charles par 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot "E" mesure 35 pieds 6 pouces de face à l'avenue St. Charles par 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot "F" touche aux lots dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Berlin par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La subdivision des lots ci-dessus étant composée des lots originels Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 24 du dit ilet sur le plan attaché à un acte de vente par devant Sélim Magner ancien notaire en cette ville, en date du 18 juillet 1868, de la New Orleans and Carrollton R. R. Co, à R. Pochelu. Les hangars du fond du lot "F" seront transportés au fond des lots "D" et "E" aux frais du vendeur, et toutes les améliorations "D" et "E". Tous ces lots seront vendus subdivisés conformément au susdit plan par De l'Isle, voyer. La propriété ci-dessus est vendue sujette aux baux et loyers qui s'y trouvent, lesquels seront annoncés au moment de la vente.

2° Le grand ilet, élévé de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Robert, Upperline, Green (maintenant Liberté), St. George (maintenant Howard), désigné par le No 88 (maintenant 558), subdivisé dans vingt-quatre lots, désignés par les lots Nos 1 à 24, tous deux inclusivement, sur un plan par A. De Armas, député voyer général, en date du 6 mai 1859, déposé en l'étude de ... Doriocourt, notaire en cette ville, d'après lequel le plan des dits lots mesurent comme suit:

Lot No 1 formant l'encoignure des rues Robert et Liberté; lot No 10 formant l'encoignure des rues Robert et Howard et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur; lots Nos 11 et 20 mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Upperline sur 120 pieds de profondeur; lot No 11 formant l'encoignure des rues Upperline et Liberté, Lot No 20 formant l'encoignure des rues Upperline et Howard, Lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurant chacun 30 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Upperline sur 120 pieds de profondeur. Lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Liberté sur 150 pieds 5 pouces de profondeur, et lots Nos 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Howard sur 151 pieds 5 pouces de profondeur.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 jan—16 23 30—fev 6 13 17

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Cottages simples et doubles
Nos 5926, 5928 et 5930
RUE MAGAZINE,
Entre les rues State et Eleanore.

Katie Borns et als vs Charles Von Hoven, Tuteur.

No 58,105—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur - Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 27 janvier 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 14 décembre 1897 et signé le 20 décembre 1897, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

1° Le cottage double à un étage Nos 5928 et 5930 rue des Magasins, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Eléonore et State, contenant cinq chambres, écurie et citerne. Le lot de terre est designé par la lettre B, sur un plan d'arpentage par S. G. de l'Isle, voyer, en date du 17 décembre 1897 et mesurant conformément 30 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine par 150 pieds de profondeur sur la ligne inférieure, le séparant du lot A sur ledit devis, 150 pieds 4 pouces sur la ligne supérieure, sur la rue Bloomingdale et 36 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond.

2° Le cottage simple en bois No 5926 rue Magazine dans les mêmes district et ilet et se joignant à la propriété ci-dessus décrite, contenant trois chambres, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre "A" sur le susdit devis par De l'Isle, mesurant conformément 24 pieds de face à la rue Magazine sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain est bien rempli, le voisinage excellent, à proximité de plusieurs lignes de chars, et pour demeure ou comme placement sûr et payant la propriété est bien située.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les dits billets devant être subdivisés pour convenir aux parties intéressées; 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles Forman, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 déc—26—jan 2 9 16 23 27

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans. — No 55,273 — Division B—Lionel J Fleury vs ses créanciers—Ordre de Cour —Que la cession des biens du pétitionnaire Lionel J. Fleury soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Jos. D. Taylor, notaire public, en son office No 734 rue Commune, en cette ville, le mercredi, 26e jour du mois de janvier 1898, à onze heures A. M., dans le but d'élire un syndic et voter pour ou contre la décharge du dit Lionel J. Fleury, et aussi voter et délibérer sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, conformément à la loi.

Nouvelle Orléans, 4 janvier 1898.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 jan—6 16 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

VENTE SPECIALE DU COMMISSIONNAIRE No 12,626—Judah Hart vs Municipal Ice Manufacturing Company — Dans l'intervention de T. F. Stewart, syndic de la Southern Ice Machine Company—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, Division de la Nouvelle Orléans.

Conformément à un décret rendu par l'Hon Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane Division de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et d'un ordre octroyé par la dite Cour et à moi adressé je vendrai à la criée publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant, sans estimation, sur les lieux, coin des rues Sud Water et Market, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, lundi le 7ème jour de février 1898, commençant à 11 heures A. M., la propriété suivante décrite à savoir:

Les terres et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant et particulièrement décrite dans un acte hypothécaire passé pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le 30me jour de janvier 1892, comme suit, à savoir:

1° Sept certains lots de terre de batture ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Market, New Levee et St James formant ensemble une portion de terre ayant un mesurage collectif comme suit:

Une façade à la rue Water de cent soixante-dix-sept pieds dix pouces: une profondeur et façade à la rue Market, dont il forme l'encoignure, de cent soixante-douze pieds sept pouces et six lignes, de là le long de la ligne de profondeur perpendiculaire, rue Market et parallèle à la rue Nouvelle-Levée cent cinquante neuf pieds six pouces et sur l'autre ligne du fond courant vers la rue Water quatre-vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes d'après un devis fait à la requête de McCloskey, Bigley & Co., le 30 octobre 1870, par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville; les dix-sept lots sont aussi désignés par les numéros "sept" à "treize" inclusivement de l'ilet No "34 A," sur un plan par Louis Pilié, ancien voyer de ville, le 29 juin 1867, déposé en l'étude de Henry C Dibble ancien notaire, et sont décrits comme suit, à savoir:

Sept certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés sur la batture du Premier District de cette ville, désignés par les Nos Sept à Treize inclusivement de l'ilet "34 A", borné par les rues Peters (anciennement New Levee) Water, Market et St James, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 29 juin 1867 et déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, comme plan No 19, d'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No sept mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre vingt-quatorze pieds un pouce et trois lignes sur la ligne de côté, le séparant du lot No six, et cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté, le séparant du lot No 8, mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds, sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No sept, et cent vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No neuf; le lot No neuf mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds, ... pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No huit, et cent six pieds, quatre pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No dix; le lot No dix mesurant vingt-neuf pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds, sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds, quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "neuf" et cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "onze"; le lot No "onze" mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix-neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "dix", et cent trente-deux pieds six pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "douze"; le lot No "douze" forme l'encoignure des rues Water et Market et mesurant vingt neuf pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente deux pieds, six pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No Onze et une profondeur et façade à la rue Market de cent quarante cinq pieds sept pouces et six lignes, et le lot No Treize mesurant vingt sept pieds de face à la rue Market, la même largeur dans le fond sur cent six pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles; aussi, tout et particulièrement les machines, bouilloires, mécaniques et toutes autres dépendances de la dite manufacture de glace appartenant à la dite compagnie, et sur les dits lieux, ensemble avec les dépendances et accessoires qui s'y trouvent et comprenant la manufacture entière de la dite compagnie.

La dite vente sera faite dégagée et libre de tous liens, charges qui peuvent se trouver dans cette affaire et spécialement libre de tous liens et charges résultant de l'hypothèque exécutée le 30e jour de janvier 1892, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public et de toutes les réclamations d'aucuns porteur ou porteurs des bons et coupons garantis par la dite hypothèque, et libre de tous liens et charges de toute hypothèque postérieure ou liens ou privilèges, mais sujet aux taxes sur la propriété pour l'année dans laquelle la dite vente est faite, lesquelles seront assumées par l'acquéreur.

Pour de plus amples renseignements, voyez le décret enregistré dans le bureau du greffier de la Cour de Circuit des Etats Unis à la Nouvelle Orléans, Lne.

ALCEE LE BLANC,
Commissionnaire Spécial.

7 jan—7 16 23 30 fev 6

LORSQUE VOUS DÉSIREREZ
Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez
Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,
MARCHAND D'OISEAUX,
319 rue de Chartres.
(A deux portes du Bureau de "l'Abeille");
1er sept—1 an—

Les meilleurs!
Les plus beaux!!
Et les plus appropriés!!!
CADEAUX
Des Jours de Fêtes

A offrir à ceux que l'on aime, à ces chers parents en MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc., en grande variété aux prix les plus raisonnables, chez

FRANTZ BROS. & CO.,
—Successeurs de—
FRANTZ & OPITZ,
No 129
RUE BOURBON,
Près Canal.

N. B.—Les ordres des campagnes seront promptement exécutés.
16 déc—

Courses! Courses! Courses!
LA ROUTE LA PLUS COURTE POUR LE FAIR GROUNDS
PRENEZ LES CHARS DE LA RUE BROAD OU DU BAYOU ST JEAN, À LA STATUE DE CLAY, RUE DU CANAL

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	7:10 p.m.	8:10 a.m.
Arrive à Meridian	10:00 a.m.	3.45 p.m.
Part de Meridian	11:00 a.m.	5 30 a.m.
Arrive à Birmingham	3:35 a.m.	11:20 a.m.
Arrive à Chattanooga	9 30 a.m.	7:30 p.m.
Arrive à Lexington	4:50 p.m.	4:30 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:20 p.m.	7:20 a.m.

Seulement 24 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement, laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 7:10 P.M. Chars dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 7:10 P. M. via Roanoke, Va. Washington, D. C., seulement 41 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C.
Hôtel St-Charles.
R. H GARRATT, Ass't Gen. Pass. Agent. A. F. BARNETT, G. P. A.
1er jan—1an

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade
TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.
Départs. Arrivées

Express de la Californie.
No 20....8 40 p. m. No 19... 7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique.
No 18...9:00 a. m. No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittent la Nlle Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches soir pour San Francisco directement fév—1 an

ILLINOIS CENTRAL
Arrivées et départs en effet le 19 déc 1897.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail.
No 2, départ, 7:20 P.M.
No 1, arrive 8.30 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 7:20 P. M.
No 1, arrive 8:30 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P M.
Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 6:00 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:20 P. M.
No 5, arrive 11:30 A. M.
Chars dortoir, Nlle Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:15 A. M.
No 21, arrive 5:30 P. M.
Pour Vicksburg Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:30 A. M.
No 33, arrive 9:15 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.
W. A. KELLOND, WM MURRAY, D P. A.
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.
ANCIEN ET SUR.
EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN
Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.
DIRECTS SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No	Departs
3 fast line	7:40 a m	6 fast line	7:55 a m
1 fast mail	7:15 pm	4 limited	11:15 am
5 limited	8:10 pm	2 fast m'l	7:40 pm
9 coast accom dim excepté	8:50 am	8 coast accom dim excepté	3:45 pm

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets à la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas ce prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—an 31 déc

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

JANVIER, 1898.

Liste de publication.

Arbes, Julien	Lebert, Pierre Jacques Denis
Betbeder, Jean	
Cuvillier, Eugène	Magnon, Jean Jules
Dantlous, Guillaume	Négroni, Joseph
Delieu, Joseph Lepère	Père, Louis Pierre
Fausionas, Jean Firmin	Petit Ernest
Ferran, Jean Marie	Plassat, Maria
Gomet, Georges W	Preez ——
Grand, Richard	Pujol Jean
Grettet, Louis	Riche, Eugène
Hatsenvile, Hippolyte	Vergez, Miles
Lapeze, Henri Bernard	Vincent, Fernand

LETTRES

Gouget, Charles — Wolf, Docteur

J. THIEBAUD, Gérant.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
J. S. LANDRY, Surintendant. **Agent général pour le Fret et les Passagers.**
21 nov—dim et sam